

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Angola

Du 17 au 30 mai 1973, un délégué et un médecin du CICR ont séjourné en Angola, où ils ont visité des lieux de détention. Ils se sont rendus, du 21 au 25 mai, dans le camp Sao Nicolau, à l'hôpital militaire et à la prison de Luanda ainsi que dans la prison de Luso. Au total, ils ont vu quelque 1900 personnes détenues pour des motifs ou des délits d'ordre politique, avec lesquelles ils ont pu s'entretenir sans témoin.

Au terme de leurs visites, les délégués ont rencontré le directeur général de la sécurité auquel ils ont fait part de leurs observations.

Les délégués se sont également rendus dans les districts de Moçamedes, Moxico, Huambo et Luanda, où ils ont chaque fois été reçus par le Gouverneur, le Commandant militaire de la zone et les autorités locales. Ils ont en outre rencontré les dirigeants des délégations de districts de la Croix-Rouge portugaise.

Afrique occidentale

Niger : l'un des deux délégués régionaux du CICR pour l'Afrique occidentale a séjourné, du 15 au 26 mai, au Niger. Il y a rencontré le ministre de l'Intérieur, le secrétaire du ministère de la Défense et le chef de l'Etat-Major de l'armée.

Haute-Volta : dans ce pays où il a séjourné du 28 mai au 2 juin, il s'est entretenu avec les ministres de la Défense, de l'Intérieur, de l'Information et de la Jeunesse. Il a eu également des contacts avec les directeurs de cabinet des ministères de l'Education et des Affaires sociales, avec les secrétaires généraux des ministères de l'Education et des Affaires

étrangères, avec les directeurs généraux des ministères de la Santé et de l'Education, enfin, avec le chef de l'Etat-Major de l'armée.

Comme au Niger, le délégué régional a évoqué les activités du CICR, le développement du droit international humanitaire et sa diffusion dans les écoles et à l'armée.

Mali: poursuivant sa mission, l'un des deux délégués régionaux du CICR est arrivé, le 6 juin, au Mali. Dans la capitale, il a été reçu par le chef de l'Etat, et a eu des entretiens avec les ministres de la Défense, de l'Intérieur, de la Justice et de la Santé. Il a également vu le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

Sénégal: le 9 juin, le délégué est arrivé à Dakar, où il a été accueilli par les dirigeants de la Croix-Rouge sénégalaise. Sur le plan gouvernemental, il a rencontré le secrétaire général de la Présidence, le directeur de Cabinet du ministre des Affaires étrangères et le directeur général du ministère de la Santé. Il s'est également entretenu avec le chef d'Etat-Major du PAIGC (Parti africain pour l'Indépendance de la Guinée et des Iles du Cap Vert).

République centrafricaine: le second délégué régional du CICR s'est rendu, pour sa part, en République centrafricaine, où il a séjourné du 2 au 7 juin. A Bangui, il a rencontré le délégué à la Présidence, ainsi que les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Education et de la Santé.

Le délégué régional a donné, à l'Ecole nationale de police, une conférence sur les activités du CICR et les Conventions de Genève. Enfin, il a eu des entretiens avec les membres du comité de la Croix-Rouge en formation.

Afrique orientale

Tanzanie: le délégué régional du CICR pour l'Afrique orientale a séjourné, du 8 au 18 mai 1973, en Tanzanie, où il a eu des entretiens avec les autorités gouvernementales et les dirigeants de la Croix-Rouge nationale. Il a notamment rencontré le ministre de l'Intérieur, auquel il a exposé les activités du CICR.

Madagascar: le 18 mai, le délégué régional a gagné Madagascar. A Tananarive, il a été reçu en audience par le Chef du Gouvernement et a eu divers contacts avec des membres du Gouvernement et de la Croix-Rouge malgache.

Mission du délégué général pour l'Amérique latine

Comme nous l'avons indiqué, le délégué général du CICR pour l'Amérique latine, M. S. Nessi, s'est rendu pour une mission de plusieurs semaines dans les Caraïbes. Il s'est rendu tout d'abord aux Bahamas, où il a séjourné du 4 au 9 juin 1973. Il a été reçu par le Gouverneur et s'est entretenu avec les ministres des Affaires étrangères et des Télécommunications, ainsi qu'avec le secrétaire permanent du ministère de la Santé. Il a rencontré les principaux membres de la Croix-Rouge en formation, auxquels il a présenté les activités du CICR, puis il a visité le comité local de l'île d'Exuma.

Après avoir participé à la Jamaïque, du 10 au 23 juin, à l'Institut régional de formation de cadres de la Croix-Rouge, organisé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le délégué général du CICR a poursuivi sa route vers Haïti.

Mexique

Le 7 juin 1973, le délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes se rendit au Mexique. Il a été accueilli par les dirigeants de la Croix-Rouge mexicaine, et s'est entretenu notamment avec son président. Sur le plan gouvernemental, le délégué régional du CICR a rencontré le directeur général des Relations extérieures et les chefs des départements de l'Education et de la Défense. Avec ces derniers, il a abordé la possibilité d'introduire dans les écoles et au sein des forces armées un enseignement sur la Croix-Rouge et les Conventions de Genève, par la diffusion du Manuel scolaire et du Manuel du Soldat.

Venezuela

Les délégués régionaux du CICR ont entrepris une série de visites de lieux de détention au Venezuela.

Ils se sont ainsi rendus, entre le 12 et le 23 mai, dans 5 prisons de la capitale: la « Carcel Modelo », l'« Internado judicial de San Juan de Los Morros », la « Penitenciaría General de Venezuela », l'« Internado Judicial El Junquito » et la « Reten de Catia ». Au total, les délégués ont vu plus de 5000 détenus dont une soixantaine pour des motifs ou des délits d'ordre politique. Le 30 mai, ils ont visité l'« Instituto de Orientacion Femenina Los Teques », puis la « Colonia Penal El

Dorado », la « Carcel Nacional de Ciudad Bolivar », enfin, le « Centro Penitenciaria de Oriente ». Partout, les délégués se sont entretenus sans témoin avec les détenus.

Mission du délégué général pour l'Asie

Du 28 avril au 26 mai 1973, le délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, M. J. Ott, a fait une mission dans 4 pays asiatiques, consacrée à l'étude des problèmes en cours inhérents à l'action du CICR.

Il s'est tout d'abord rendu au Bangladesh où il est resté jusqu'au 8 mai. A Dacca, il a été reçu en audience par le Président de la République, par le Premier Ministre et par le ministre des Secours et de la Reconstruction. Il a également eu des contacts avec le président de la Croix-Rouge du Bangladesh.

La deuxième étape de son voyage a conduit le délégué général du CICR au Népal pour une réunion de travail groupant les chefs des délégations du sous-continent asiatique et les responsables de la zone au siège du CICR. Puis, du 14 au 21 mai, il a séjourné en Thaïlande, où il a été rejoint par le délégué régional du CICR, basé à Kuala Lumpur, afin de passer en revue les activités du CICR dans cette région du monde. En outre, il a rencontré le directeur de la Croix-Rouge thaïlandaise.

Enfin, le 21 mai, M. Ott a gagné les Philippines où il a eu des entretiens avec le ministre a.i. des Affaires étrangères et avec les dirigeants de la Croix-Rouge nationale.

République du Vietnam

Le 30 mai 1973, les délégués du CICR en République du Vietnam ont visité, au camp de Bien-Hoa, des prisonniers de guerre capturés après la proclamation du cessez-le-feu du 28 janvier 1973. Les délégués du CICR ont pu s'entretenir sans témoin avec les prisonniers.

Sous-continent asiatique

Opérations de rapatriement

Le 18 et le 19 mai 1973, deux opérations de rapatriement se sont déroulées au poste frontière indo-pakistanaise de Wagah, sous les auspices du CICR.

Un civil indien, libéré par les autorités pakistanaïses, a été rapatrié le 18 mai. Ce même jour, les délégués du CICR au Pakistan ont remis à leurs collègues en Inde près de 25 000 colis et mille livres pour les prisonniers de guerre pakistanaïses, de la part de la Croix-Rouge du Pakistan.

Le lendemain, 15 militaires bengalis malades se sont rendus du Pakistan en Inde pour être ensuite rapatriés au Bangladesh. Ces hommes ont été auscultés sur place par les médecins du CICR, puis ils ont été conduits en ambulance à l'hôpital indien d'Amritsar avant de gagner New Delhi en train. Le 23 mai, ils se sont envolés pour Dacca.

Messages familiaux

Durant le mois de mai 1973, plus d'un million de messages Croix-Rouge ont été transmis par les bureaux de l'Agence centrale de recherches entre l'Inde et le Pakistan. En effet, 484 616 messages des familles de prisonniers de guerre pakistanaïses sont parvenus en Inde où ils ont été distribués dans les camps, alors qu'en sens inverse, les quelque 90 000 prisonniers de guerre pakistanaïses ont écrit 680 400 lettres à leurs familles.

Ces chiffres portent à 11 millions le nombre de messages transmis par la Croix-Rouge depuis la fin du mois de décembre 1971 entre les prisonniers de guerre et leurs familles.

Bangladesh

Visite de prisonniers de guerre. — Le 28 mai 1973, les délégués du CICR au Bangladesh ont visité les 75 prisonniers de guerre pakistanaïses détenus à la prison centrale de Dacca. Comme de coutume, les délégués ont pu s'entretenir sans témoin avec les prisonniers.

Libération d'un prisonnier de guerre. — Le 22 juin 1973, un prisonnier de guerre pakistanaïse malade, libéré par les autorités du Bangladesh, a été rapatrié sous les auspices du CICR.

Dans les colonies non bengalies. — L'une des tâches de la délégation du CICR au Bangladesh en faveur des minorités non bengalies consiste à surveiller leurs conditions de vie, et spécialement les conditions sanitaires. Cette population vit dans des colonies situées principalement à Dacca, Chittagong, Khulna, Ishurdi, Bogra, Rangpur et Saidpur. Les installations sanitaires y sont très souvent précaires, et, vu la densité de population, cette carence favorise la propagation des maladies. Pour y remédier, le CICR fait installer des égouts et des lieux d'aisance dans

plusieurs camps. Des équipes de l'OMS contribuent à cette campagne d'assainissement par des vaccinations massives contre la variole et le choléra.

Chaque colonie dispose d'un ou plusieurs dispensaires et de maternités, où travaillent en général un médecin et trois infirmiers. Chacun de ces centres soigne quelque 6000 patients par mois en moyenne. Les soins y sont gratuits. Les médicaments proviennent de plusieurs organisations, notamment la Croix-Rouge du Bangladesh, l'UNICEF, l'OMS et le CICR.

Parmi les maladies les plus répandues, on trouve les affections gastro-intestinales, les maladies de la peau et la tuberculose. Pour enrayer cette dernière, des programmes de détection et de thérapeutique ont été entrepris dans plusieurs colonies.

Inde

Visites de prisonniers de guerre. — Les délégués et médecins du CICR en Inde ont visité, au cours du mois de mai, 17 camps de prisonniers de guerre et 4 hôpitaux. Ils y ont vu plus de 44 000 prisonniers de guerre pakistanais, avec lesquels ils ont pu avoir des entretiens sans témoin. Les rapports établis par le CICR sont, selon l'usage, transmis aux gouvernements des Puissances détentrice et d'origine.

Distributions de secours. — Pendant le mois de mai 1973, les délégués du CICR en Inde ont distribué des secours lors de leurs visites dans six camps de prisonniers de guerre et d'internés civils pakistanais. Ils ont ainsi remis des paires de lunettes, des livres, des instruments de musique, des jeux pour les enfants, des fruits frais, du lait en poudre et des cigarettes. En outre, l'action « un fruit frais par jour », entreprise par le CICR en faveur des enfants d'internés civils pakistanais, s'est poursuivie pendant ce même mois en faveur de 4 454 d'entre eux.

Pakistan

Les délégués du CICR au Pakistan ont visité, les 22 et 26 mai 1973, environ 150 hauts fonctionnaires bengalis arrêtés par les autorités pakistanaises au cours de ces dernières semaines. Ces personnes se trouvent avec leurs familles dans les camps de Warsak et Qadirabad.

En outre, en vue d'intensifier ses activités humanitaires, le CICR a décidé de renforcer sa délégation au Pakistan, qui compte ainsi sept délégués actuellement. Leur tâche principale consiste à s'occuper des

communautés bengalies vivant dans le pays, par des visites régulières et des distributions de secours.

Les Bengalais sont répartis en trois catégories: les anciens membres de l'armée pakistanaise et leurs familles; les fonctionnaires; les civils. L'assistance du CICR, distribuée par l'intermédiaire des comités locaux, est essentiellement composée de médicaments, de vivres et de petites sommes d'argent.

Entre le 23 et le 29 mai 1973, les délégués du CICR au Pakistan ont visité les 3 camps de rapatriement de Quetta, ainsi que ceux de Sandeman et Loralai, où sont internés les membres des forces armées pakistanaises d'origine bengalie.

Népal

Du 8 au 14 mai 1973, s'est déroulé à Kathmandou un séminaire réunissant les chefs des délégations du CICR au Bangladesh, en Inde et au Pakistan, ainsi que MM. J. Ott, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, et F. Payot, responsable de l'action dans le sous-continent asiatique à Genève. Cette réunion a permis de procéder à un échange d'informations et de discuter les problèmes en cours.

A l'occasion de leur séjour, les représentants du CICR ont visité la Croix-Rouge du Népal. Ils ont été reçus par S. A. R. la princesse Princep Shah, présidente, et ont rencontré les membres du comité central de la Société nationale.

Avant de regagner la Suisse, M. F. Payot s'est rendu en Inde et au Bangladesh pour se rendre compte sur place des activités des délégations du CICR.

Moyen-Orient

Rapatriement de prisonniers de guerre

Trois opérations de rapatriement de prisonniers de guerre ont eu lieu au Moyen-Orient, le 3 juin 1973, sous les auspices du CICR.

La première a permis à trois prisonniers israéliens, libérés par les autorités syriennes, de regagner leur pays à travers les lignes de cessez-le-feu à Ahmedie. Ce même jour, à Ahmedie également, 46 prisonniers syriens libérés par les autorités israéliennes ont été rapatriés en Syrie. Enfin, la troisième opération s'est déroulée à Ras-Nakoura, à la frontière libano-israélienne. Dix prisonniers libanais sont retournés au Liban après avoir été libérés par les autorités israéliennes.

Visites de prisonniers de guerre

Les délégués du CICR dans les pays arabes et leurs collègues en Israël ont fait, ces dernières semaines, plusieurs visites aux prisonniers de guerre, avec lesquels ils ont pu, comme de coutume, s'entretenir sans témoin.

En Israël, les 108 prisonniers de guerre arabes (57 Egyptiens, 41 Syriens et 10 Libanais) ont été visités le 16 mai 1973. Quant aux 5 officiers syriens, ils ont vu le délégué du CICR, les 15 et 28 mai. A la suite du rapatriement, le 3 juin 1973, de 46 Syriens et 10 Libanais, il reste en Israël 57 prisonniers de guerre qui ont été visités le 5 juin 1973.

En République arabe d'Egypte, les 10 prisonniers de guerre israéliens ont été visités, le 19 mai, le 4 juin et le 19 juin 1973.

En Syrie, enfin, les 3 prisonniers de guerre israéliens ont vu le délégué du CICR le 15 mai, avant d'être rapatriés, le 3 juin 1973.

Regroupement de familles

Une opération de regroupement de familles s'est déroulée, le 21 mai 1973, à El Kantara, sous les auspices du CICR. Elle a permis à 97 personnes venant de la République arabe d'Egypte de rejoindre leur parenté dans le territoire occupé de Gaza-Sinaï, et, en sens inverse, à un civil égyptien, de regagner son pays.

Israël et territoires occupés

Visites aux blessés de l'avion libyen. — Les délégués du CICR en Israël ont visité les 23 et 30 mai à l'hôpital de Beer Sheva les deux derniers rescapés de la catastrophe aérienne du Sinaï, qui y sont en traitement.

Visites de détenus civils. — Les délégués du CICR en Israël et territoires occupés ont procédé, du 6 mars au 27 avril 1973, à la 25^e série de visites de lieux de détention. Ils se sont rendus dans une douzaine de prisons où ils ont vu environ 2100 détenus civils arabes avec lesquels ils ont pu s'entretenir sans témoin, selon la coutume.

Transport par bus: le CICR a poursuivi son action mensuelle de transport gratuit par bus pour les familles de détenus nécessiteuses. Cette action permet chaque mois à quelque 3000 personnes de se rendre dans les prisons pour une visite de caractère familial.

Colis: Le CICR distribue chaque mois aux détenus n'ayant pas eu de visite familiale depuis trois mois, des colis contenant des vivres (fruits, biscuits, cigarettes) et des objets de toilette. Environ 500 détenus bénéficient chaque mois de cette action.

République arabe du Yémen

Du 10 au 16 avril 1973, le délégué du CICR a procédé à des distributions de secours en faveur des réfugiés se trouvant dans les régions de Bab-el-Mandab, Taïz et El-Baida, en République arabe du Yémen. Avec l'aide d'une quinzaine de volontaires, il a distribué au total 25,5 tonnes de farine, 3 tonnes de lait en poudre écrémé et 1,5 tonne de sucre blanc, à quelque 1000 personnes dont 314 enfants en bas âge. Ces vivres sont suffisants pour une période de trois mois et demi.

A GENÈVE

Le Président de Tunisie au CICR

A l'occasion de sa venue en Suisse, dans le cadre de la Conférence internationale du Travail, S. E. M. Habib Bourguiba, président de la République de Tunisie, s'est rendu le 25 juin 1973 au siège du CICR, répondant ainsi à l'invitation que lui avait adressée le président du CICR en février dernier.

Le Président Bourguiba, accompagné de S. E. M. Slim, représentant permanent de la Tunisie à Genève, et de M. Ben Achour, attaché d'ambassade, a été accueilli par le président du CICR, M. Marcel A. Naville, entouré de membres du Comité et de la Direction. Assistaient également à la visite le D^r Fourati, président du Croissant-Rouge tunisien, et M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Après la signature du livre d'or, un entretien privé a permis au président de Tunisie et au président du CICR d'évoquer le rôle du CICR dans le monde, et plus particulièrement ses activités au Moyen-Orient. A cette occasion, le Président Bourguiba a tenu à marquer par un don généreux son intérêt pour l'œuvre du CICR.